

**Procès verbal de la réunion du Conseil d'Établissement
Jeudi 21 juin 2012**

Présents:

Représentants de l'Administration, membres de droit

CARON Marie José, *Représentante des Français à l'Étranger*

DIRENBERGER Angèle, *Proviseure*

DEGIORGIS Anne, *CPE*

REIGNIER Thomas, *Directeur Primaire*

ZEUTHEN Birte, *Vicerektor*

Représentants des personnels

MARTY JOHANSEN Cécile, *Représentante des personnels enseignants 1^{er} degré - suppléante*

GARDET BALQUET Myrtille, *Représentante des personnels enseignants 2nd degré*

LIMONIER Maryline, *Représentante des personnels enseignants 2nd degré*

BRASO Montse, *Représentante syndicale danoise*

DEBREDA Jehan, *Représentant syndical danois*

Représentants des parents et des élèves

HOYSETER Gro, *Représentante des parents*

COUET Martin, *Représentante des parents*

Étaient absents excusés :

ARBORG Maria, *Directrice Garderie*

PEPIOT Julie, *Représentant des parents*

BOTTEMANNE Nicolas, *Représentant des élèves*

BENOIT Anne, *Gestionnaire*

RAVN Gitte, *Représentante des parents*

DESPLANCKE Alice, *Représentante des élèves*

Ordre du jour

1. Voyages scolaires
2. Modification de la composition du CE :

1. Voyages scolaires (voir tableau joint)

Vote pour approbation des voyages scolaires présentés :

Pour : 12 voix Contre : 0 Abstention : 0

Madame la Proviseure précise que les heures liées à l'accompagnement et à l'organisation des voyages étant prévues dans les grilles des recrutés locaux, il ne sera pas possible de permettre à un professeur local **non prévu** d'accompagner un voyage.

2. Modification de la structure du CE :

La demande concernant la participation d'un représentant du personnel pédagogique de la garderie au CE est soumise au vote. Afin de respecter la parité il faut 8 membres dans chaque groupe de personnels représenté.

Pour : 11 voix Contre : 0 Abstention : 1

Proposition de sièges :

Administration : représentant des services culturels (pour : 11 voix, contre : 0, abstention : 1 voix). Madame la Proviseure demandera à Madame la Conseillère Culturel si elle souhaite participer aux réunions du CE.

Personnel : représentant des personnels pédagogiques de la garderie

Parents/élèves :

Représentant élèves (pour : 9 voix, contre 2 voix, abstention : 1 voix),

Représentant parent (pour : 2 voix, contre : 9 voix, abstention : 1 voix)

La Proviseure
Angèle DIRENBERGER